Partenariat Europe - Maghreb

5€ Le magazine d'information du partenariat euro-maghrébin n° 94 - Juin 2007

Sommaire

Éditorial
Ingérences…
AOI **p.2, 12, 13, 14**
Micro_Macro **p.3**
Algérie **p.4, 5**
Libye **p.6**
Maroc **p.7, 8**
Tunisie ..... **p. 9, 10, 11**
Bilan exceptionnel des IDE en 2006
Almanach **p.15**
Pays et Paysages **p.16**
« L'Autre et le Prochain »

Appels d'offres internationaux

Avis d'appel d'offres international n°1/2007

L'approvisionnement des entreprises publiques de transport collectif routier en autobus et autocars

Le Ministère du Transport lance un appel d'offres international en vue d'assurer dans le cadre d'un marché général l'approvisionnement des entreprises publiques de transport collectif routier (acheteurs) en autobus et autocars et ce, pour une période de trois années à compter de la signature du marché général.

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des affaires administratives et financières (sous direction des matériels et des bâtiments) Av. 7 Novembre, près de l'aéroport de Tunis Carthage, contre le paiement de la somme de mille dinars justifié par la présentation d'une quittance de la Trésorerie Générale de Tunisie.

Le matériel roulant voyageur, objet du présent appel d'offres, comporte les cinq (5) lots suivants :

- Lot 1 : 345 autobus standard
- Lot 2 : 498 autobus articulés
- Lot 3 : 27 autocars standard
- Lot 4 : 16 autocars articulés
- Lot 5 : 141 autocars « confort »

Les soumissionnaires intéressés peuvent présenter des offres pour un ou plusieurs lots.

Le dossier de participation au présent appel d'offres est composé d'une offre technique et d'une offre financière.

A. Offre technique :

Les offres techniques doivent parvenir au bureau d'ordre du Ministère du Transport exclusivement par voie postale recommandée ou par rapide poste dans une enveloppe qui doit être anonyme sans entête, sigle ou cachet du soumissionnaire et doit porter la mention « NE PAS OUVRIR, APPEL D'OFFRES POUR LA FOURNITURE D'AUTOBUS ET AUTOCARS », au nom de Monsieur le Ministre du transport, et parvenir au bureau d'ordre du Ministère du Transport au plus tard le 31-08-2007 à 13h00, date limite de réception des offres par le bureau d'ordre central du Ministère du Transport (le cachet du bureau d'ordre faisant foi).

Toute enveloppe comportant une indication ou référence permettant d'identifier le soumissionnaire sera rejetée.

Cette enveloppe doit contenir :

1. Les statuts du constructeur, du carrossier local et du concessionnaire dûment enregistrés.

2. La liste des principaux administrateurs du constructeur, du carrossier local et du concessionnaire.

3. Déclaration sur l'honneur indiquant que le constructeur, le carrossier et le concessionnaire ne sont ni en état de faillite ni en état de règlement judiciaire.

4. Engagement du constructeur et du carrossier local de non recours aux intermédiaires.

5. Attestation de délégation de pouvoirs en bonne et due forme, mandatant le chef de file du groupement constitué par le constructeur, le carrossier local et le concessionnaire aux négociations et à la conclusion éventuelle du marché.

6. Les références et les coordonnées du concessionnaire en Tunisie, comportant notamment des précisions sur le personnel formé, sur le nombre d'agences, sur les ressources financières et sur le stock de pièces de rechange.

7. L'agrément de concessionnaire pour le concessionnaire.

8. La garantie provisoire de soumission selon le modèle en annexe III (étant précisé que chaque offre doit être munie de garanties provisoires).

9. L'attestation fiscale du carrossier local et du concessionnaire.

10. Les certificats d'affiliation à la CNSS du carrossier local et du concessionnaire.

11. Le cahier des charges paraphé et signé sans réserves par le soumissionnaire.

12. Une déclaration sur l'honneur présentée par les soumissionnaires spécifiant leur engagement de n'avoir pas fait et de ne pas faire par eux-mêmes ou par personnes interposées, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion du marché et des étapes de son exécution.

13. Un document justifiant la résiliation intégrale du marché par le constructeur, le carrossier et le concessionnaire en groupement solidaire.

14. Pour chaque modèle de véhicule proposé, une fiche technique dûment remplie en trois exemplaires et accompagnée des documents exigés en trois exemplaires, (notamment le plan du châssis, le plan de la carrosserie, le schéma du circuit électrique, le schéma du circuit pneumatique, le schéma du circuit de refroidissement).

15. Pour chaque modèle de véhicule proposé, un état mentionnant le nombre de véhicules commercialisés annuellement en Tunisie entre 1997 et 2006 conformément à l'annexe IV

16. Pour chaque modèle de véhicule proposé, la capacité de production annuelle du carrossier pour les années 2007-2010 ainsi que les commandes engageant ce carrossier pour chaque modèle proposé et pour chacune des années 2007 à 2010 et ce, à la date de présentation de la soumission. Ces informations sont à présenter conformément à l'annexe V. Le soumissionnaire s'engage en outre, à informer le Ministère du Transport de tous nouveaux engagements du carrossier susceptibles d'être pris vis-à-vis d'autres clients après la remise de son offre.

B. Offre financière :

Les soumissionnaires dont les offres techniques sont acceptées, sont invités à remettre leurs offres financières directement à la commission d'ouverture des plis, dans une enveloppe fermée indiquant la référence de l'appel d'offres et son objet.

L'offre financière doit contenir :

1. La soumission suivant le modèle en annexe I.

2. Les offres de prix, avec et sans financements, conformément à l'article 12.

3. La liste des prix des pièces de rechanges conformément à l'annexe VI.

Les soumissionnaires peuvent assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le 04-09-2007 à 10h00 à la Direction des affaires administratives et financières Av. 7 Novembre, près de l'aéroport de Tunis Carthage.

suite p.12

Édito

Ingérences…

C'est donc Bernard Kouchner qui a fini par décrocher le poste de ministre des Affaires étrangères du premier gouvernement Fillon.

Le virevoltant « french doctor», devenu plus tiers-mondain que tiers-mondiste selon certains, piaffait d'impatience depuis des lustres de se rendre utile, quitte à servir ses adversaires de droite comme du centre.

L'idée de nommer un ministre d'ouverture, notamment aux Affaires étrangères, était une bonne idée d'autant plus qu'elle désignait au départ Hubert Védrine, ancien ministre socialiste, héritier talentueux de la ligne politique du Quai d'Orsay.

Mais il n'avait pas l'air de plaire à tout le monde. En effet, ce dernier aurait été écarté, selon le *Canard Enchaîné* du 16 mai 2007, après une intervention personnelle de Roger Cukierman, président sortant du Conseil Représentatif des Institutions Juives de France (CRIF), auprès de Nicolas Sarkozy au prétexte que la communauté prendrait cette nomination comme un « casus belli ». Le Canard semble accorder une puissance démesurée à un pseudo « lobby juif » que n'aurait pas démenti l'ancien Premier ministre Raymond Barre. En réalité, ce serait le patron du *Nouvel Observateur*, Jean Daniel, qui aurait tout simplement déconseillé à son ami Hubert Védrine d'entrer dans un gouvernement sarkozyste.

Quoi qu'il en soit, c'est aujourd'hui Bernard Kouchner qui est en charge de la diplomatie de la France. Et inutile de préciser que son parcours suscite l'inquiétude dans les capitales arabes tellement il ressemble à celui de nombre de néoconservateurs américains qui, tout comme lui, sont passés de l'extrême gauche tiers-mondiste à la droite pro sioniste.

En effet, le personnage est l'un des rares hommes politiques français à avoir soutenu et défendu publiquement la guerre en Irak. Très engagé sur de nombreux dossiers humanitaires à travers le monde, il n'a pourtant jamais eu un mot de compassion pour les victimes palestiniennes du conflit israélo-arabe. De plus, le nouveau chef de la diplomatie française est un ardent promoteur du droit d'ingérence humanitaire et ceci selon des critères parfois contestables.

Souhaitons que le pragmatisme dont fait preuve habilement le président Sarkozy tempère les devoirs d'ingérence belliqueux de M. Kouchner vis-à-vis aujourd'hui du Soudan, de la Libye et de la Syrie. Et rappelons au passage que les ingérences mêmes « tiers mondaines », comme en Colombie, ne sont pas elles-aussi sans risques. .

Hugues Wagner

MICRO_MACRO

Entrée en vigueur de l'accord d'Agadir

L'accord de libre-échange d'Agadir, signé en février 2004 par quatre pays arabes : la Tunisie, le Maroc, la Jordanie et l'Égypte, est entré en vigueur, après la publication des circulaires d'application douanière par les pays membres. L'unité de gestion de l'accord dont le secrétariat général est confié à la Tunisie est chargée de la mise en application des dispositions de l'accord et de l'assistance technique au profit des pays signataires en ce qui concerne le développement du commerce et de l'investissement.

✓ Les 28-29 Juin 2007 - 5e World Investment Conference - La Baule, France. ANIMA participera à la 5e édition de la conférence La Baule 2007. Le thème de cette année portera sur « Technologies et services verts en Europe- Rentabilité et marchés ».

✓Le prochain Forum économique mondial (WEF) consacré au Moyen-Orient prévu en mai 2008, se tiendra à Charm El-Cheikh (Égypte) au lieu de la Jordanie habituellement, a indiqué l'organisation basée à Genève. Ce « Davos du Moyen-Orient » a eu lieu pour la première fois en 1994 à Casablanca et s'est déroulé depuis en Jordanie, en Égypte et au Qatar.

✓La conférence internationale sur les stratégies de lutte contre le terrorisme en Afrique a appelé au terme de ses travaux, le mois dernier au Caire, la communauté internationale à faire la distinction entre le terrorisme et la résistance légitime des peuples face à l'occupation pour le recouvrement de leurs droits légitimes. La conférence a mis l'accent sur la nécessité d'élaborer une définition précise du terrorisme. L'histoire a tendance à enseigner qu'un résistant est un terroriste qui a gagné et qu'un terroriste est un résistant qui a perdu…

ÉCONOMIE

✓Le Conseil de la Monnaie et du Crédit (CMC) vient d'autoriser la banque britannique HSBC à s'installer en Algérie devenant ainsi la treizième banque étrangère à opérer dans le pays. Le capital social de cette banque, qui est fixé au départ à 2,5 milliards de dinars algériens (DA), sera relevé à 3,67 milliards de DA à sa troisième année de présence active sur le marché algérien, a précisé le CMC. La banque HSBC (Hong-Kong and Shangai Banking), première dans son pays la Grande-Bretagne, est également première dans toute l'Europe grâce à une capitalisation boursière de 160 milliards d'euros loin devant des banques italiennes et françaises.

✓L'avant-projet de loi sur le nucléaire sera soumis au Conseil de gouvernement « très prochainement », a annoncé fin mai le ministre de l'Energie et des Mines, Chakib Khelil. Le ministre a précisé que ses services avaient achevé l'élaboration du texte en question, qui prévoit notamment la création d'une « Agence de sûreté et de sécurité nucléaires ». Celle-ci sera « puissante et autonome » et disposera des moyens financiers nécessaires à l'application du programme nucléaire civil.

✓Le groupe Sonatrach et sept compagnies pétrolières étrangères ont signé le 18 mai à Alger l'acte de naissance d'une multinationale chargée de la lutte contre la pollution marine par les hydrocarbures dans la rive sud du bassin méditerranéen et la côte ouest de l'Afrique. La cérémonie de signature des documents correspondants s'est déroulée en présence du ministre algérien de l'Energie et des Mines, Chakib Khelil, du P-dg de Sonatrach, Mohamed Meziane, et des représentants des entreprises pétrolières signataires, à savoir Samir (Maroc), Sonangol (Angola), Statoil (Norvège), Total (France), Eni (Italie) ainsi que Repsol et Cepsa (Espagne).

TRÈS SIGNALÉ

La population algérienne a été estimée au 1er juillet 2006 à 33,5 millions d'habitants, et serait de 33,8 millions de personnes au 1er janvier 2007 ••• L'Allemagne compte investir sur le marché algérien quelque 8 milliards d'euros échelonnés sur plusieurs années, a indiqué le directeur de la Chambre algéro-allemande de commerce et d'industrie (AHK), Andreas Hergenröther ••• L'Algérie cherche à développer ses exportations de GNL sur le marché américain ••• Près de 90% des opérateurs économiques en Algérie sont des hommes ••• Avec la vente de 4,9 millions de téléphones en 2006 l'Algérie a connu une croissance de 20% par rapport à l'année 2005

✓Le directeur exécutif de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), Claude Mandil, a déclaré qu'en matière d'approvisionnement en gaz du marché mondial, « l'Algérie est incontestablement un fournisseur fiable ». Dans une déclaration faite à l'issue d'une réunion au niveau ministériel des 26 pays membres de l'AIE, M. Mandil a « confirmé avec grand plaisir que l'Algérie est incontestablement un pays fiable » en tant que fournisseur du marché mondial du gaz.

✓L'ouverture du capital de la banque publique du Crédit populaire d'Algérie (CPA) est une opération « transparente », a souligné Joël Jarry, le P-dg de Société générale Algérie (SGA). « Les autorités algériennes avaient souhaité, au moment du lancement de cette opération, une transparence totale et c'est tout à leur honneur », a indiqué M. Jarry, en marge de la signature de protocoles d'accord entre son institution et les conseils de l'ordre des avocats, des huissiers de justice et des médecins d'Oran.

✓La Sonatrach, et le consortium composé de Saipem et Lead Contracting ont procédé, à Alger, à la signature d'un contrat portant sur la réalisation d'une unité de traitement de brut et de sa stabilisation (UTBS) à Hassi Messaoud. Ce projet, qui sera réalisé en 37 mois, est constitué d'une unité de stabilisation composée de trois trains d'une capacité de production de 100.000 barils/jour chacun, d'une unité de maintenance de quatre bacs de stockage de 50 000 m^3 chacun et d'un pipeline d'expédition d'huile, d'eau et de gaz de 45 km, précise le communiqué.

✓De nombreuses sociétés américaines s'intéressent de plus en plus au marché algérien qu'elles qualifient de « très attractif » pour investir notamment dans de nouveaux secteurs de développement. Ces investissements sont davantage orientés vers des secteurs porteurs comme l'agro-industrie, l'industrie pharmaceutique, les TIC, l'hydraulique, les transports, les banques ou les infrastructures.

✓Algérie Télécom Satellite (ATS) a lancé fin mai le service de la visioconférence à haute définition par satellite en présence du ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Boudjemaâ Haïchour. Le lancement de ce nouveau produit s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre ATS, qui est une filiale du groupe Algérie Télécom, et de sociétés françaises dont la WMC (Wireless Multimédia Communication).

✓Le cabinet conseil international Deloitte a officiellement inauguré le mois dernier à Alger son bureau de représentation en Algérie pour « répondre à la demande des entreprises algériennes et étrangères en matière d'audit ». À travers Deloitte Algérie, ce cabinet conseil compte développer en Algérie différentes gammes de services, notamment, l'audit conseil, corporate finance et des services fiscaux. Il envisage également d'« aider les entreprises locales (algériennes et étrangères) à s'implanter dans des marchés étrangers », a expliqué le P-dg de Deloitte France, Jean-Paul Picard.

✓La cimenterie de l'entreprise égyptienne Orascom implantée à Oggaz, dans la wilaya de Mascara, a commencé la production de ciments blanc et gris. Cette usine, dotée d'une capacité de production de 550 000 tonnes de ciment blanc, produira à partir du mois d'août prochain 2,5 millions de tonnes/an de ciment gris.

✓La Sonatrach a annoncé avoir réalisé, en association avec le consortium composé des compagnies française Total et espagnole Cepsa, une nouvelle découverte de gaz dans le périmètre de Timimoun dans le Sud-Ouest algérien. « L'association Sonatrach et le consortium composé des compagnies françaises Total et espagnole Cepsa annonce une découverte de gaz dans le périmètre de Timimoun dans le Sud-Ouest algérien », a précisé un communiqué de Sonatrach. Selon les explications techniques de l'entreprise, le puits Irharène Sud-1 (IRS-1), foré à une profondeur de 2 730 mètres dans le Silurien, a débité à partir des réservoirs du Dévonien inférieur 3 960 mètres cubes par heure (m^3/h) de gaz, a précisé Sonatrach.

✓L'Algérie et les États-Unis devaient singer début juin à Alger un protocole d'accord pour développer et renforcer la coopération bilatérale dans le domaine nucléaire, a annoncé à Washington le ministre de l'Energie et des Mines, Chakib Khelil. « L'Algérie et les États-Unis signeront, début juin, à Alger, un protocole d'accord dans le domaine de la coopération nucléaire en vue de mettre en place des mécanismes de coopération et d'échanges multiformes, à travers notamment la formule des « sister laboratoires » (laboratoires sœurs).

✓ 899 structures sanitaires des différentes régions du pays seront connectées à la fin 2007 au réseau Intranet-santé. Actuellement, 93 structures, entre centre hospitalo-universitaire (CHU), établissement hospitalier spécialisé (EHS), directions de la santé des wilayas et autres, sont déjà reliées à ce réseau.

✓L'Institut supérieur de gestion et de planification (ISGP) a procédé le mois dernier à Alger, en partenariat avec CrossKnowledge, spécialiste européen de la formation à distance en management, au lancement du e-campus, une plate-forme technique dédiée à la formation en ligne des cadres algériens.

✓La Banque extérieure d'Algérie (BEA) a entamé récemment un nouveau plan de déploiement en dotant progressivement les grands pôles urbains d'agences spécialisées en fonction de la catégorie de la clientèle. À travers ce plan de déploiement des structures de la BEA, chaque grand pôle urbain devra être doté de trois types d'agences : une agence « corporate » dédiée aux entreprises, une agence « particuliers ménages » et une agence universelle.

✓Une équipe de jeunes biologistes de l'Institut technologique de la pêche et de la pisciculture d'Oran, a réussi à mettre au point un nouvel aliment destiné à l'élevage piscicole. Ce produit qui n'est pas disponible sur le marché et élaboré à partir de farines de poisson, de vitamines et de sels minéraux, a été mis au point par le laboratoire de l'Institut au mois de janvier dernier, a indiqué un membre de cette équipe.

✓La Société nationale de la pétrochimie (ENIP) a signé avec la Compagnie algérienne d'assurance et de garantie des exportations (Cagex) une convention d'assurance et de réassurance de ses ventes à crédit sur le marché local pour 3,5 milliards de dinars algériens de chiffre d'affaires assurable. La convention entre l'ENIP et la Cagex est un contrat d'assurance qui permettra à cette entreprise de couvrir les risques financiers rattachés à la vente de ses produits destinés au marché local, a indiqué le P-dg de la Cagex, Jilali Tariket.

POLITIQUE

✓Le Conseil constitutionnel algérien a proclamé les résultats définitifs des élections législatives du 17 mai 2007, confirmant la quasi-totalité des résultats préliminaires annoncés par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Yazid Zerhouni. Ainsi, le Front de libération nationale (FLN) vient en tête avec 136 sièges, au moment où le Rassemblement national démocratique (RND) récupère un siège de plus pour atteindre 62 sièges, tandis que le Mouvement de la société pour la paix (MSP) perd un siège pour se retrouver avec 51 députés.

✓Le nouveau président français, Nicolas Sarkozy, s'est dit « convaincu » que l'« approfondissement » de la relation d'« exception » entre l'Algérie et la France « doit constituer une priorité commune ». « Comme vous, je suis convaincu que l'approfondissement de la relation d'exception entre l'Algérie et la France doit constituer une priorité commune car il répond aux attentes de nos deux peuples et pourra, j'en suis sûr, servir de modèle aux rapprochements nécessaires de part et d'autre de la Méditerranée », écrit le chef de l'État dans un message au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en réponse à la lettre de félicitations qu'il lui avait adressée après son élection à la présidence de la République Française.

Économie

✓La Société générale libyenne d'électricité et la société coréenne d'ingénierie et de construction Daewoo ont signé, à la mi-mai à Tripoli, deux contrats de construction de deux centrales électriques pour un coût total de 1,1 milliard de dinars libyens (1,250 dinar libyens = 1 dollar américain). Les deux centrales seront construites à l'est de la Libye exactement à Muserata (220 km de Tripoli) et à Benghazi, (1050 km de Tripoli). Le projet de la centrale au système de double rotation de Muserata vise l'augmentation de la capacité de production de l'énergie électrique pour couvrir la croissance annuelle de la demande énergétique et la satisfaction des besoins du complexe de métallurgie en matière d'électricité. Ce projet vise aussi l'augmentation de la stabilité du réseau électrique et l'amélioration de sa puissance dans les régions du centre de la Libye et la création de nouvelles opportunités de travail.

✓Le projet de centrale électrique de Muserata comprend deux unités gazières d'une capacité chacune de 250 mégawatts avec tous les équipements annexes et deux unités de production de vapeur complètes destinées à fournir la vapeur nécessaire au fonctionnement de la turbine à vapeur ainsi qu'une turbine à vapeur d'une capacité de 250 mégawatts et deux unités de dessalement de type MAD d'une capacité de 2500 m^3 par jour. La centrale comprend aussi d'autres services et unités complémentaires telles que les unités de traitement de l'eau, les systèmes d'hydrocarbure et de gaz naturel et des générateurs.

✓Plusieurs acteurs économiques libyens et français ont tenu, début mai à Tripoli, une réunion consacrée à l'examen des possibilités de mise en place d'un partenariat efficace entre les entreprises libyennes et françaises. Le secrétaire adjoint libyen des Relations extérieures, Mohamed Tahar Siala a, au cours de la réunion, souligné l'importance d'œuvrer sur la voie de la promotion des relations bilatérales entre la Libye et la France. Il a rappelé, à ce propos, la visite en novembre 2004 du président français Jacques Chirac en Libye et sa rencontre avec le colonel Mouammar Kadhafi et les résultats concrétisés par cette visite au profit des relations entre les deux pays.

✓La Libye et la Tunisie vont intensifier leur coopération dans le domaine de l'Information, notamment la couverture médiatique, de la coopération audiovisuelle, de la distribution des journaux, de la documentation, des conférences, des études et de la formation en audiovisuel. La première réunion du groupe de travail mixte de coopération dans le domaine de l'information a recommandé à l'issue des travaux, l'échange de visites périodiques d'équipes de journalistes entre les deux pays et la couverture médiatique par chacun des deux pays des festivités nationales de l'autre.

✓Le procès-verbal de cette coopération porte aussi sur l'accord pour l'organisation de sessions de formation dans les domaines de l'ingénierie du son, de la lumière, de l'archivage numérique et de la conception artistique par le biais de l'ordinateur.

Politique

✓L'agence de presse palestinienne Maan a présenté ses excuses au guide Mouammar Kadhafi et au peuple libyen pour avoir faussement rapporté le mois dernier sur son site Internet, que le leader libyen avait été admis à l'hôpital, suite à des ennuis de santé. Le texte du communiqué d'excuses publié par la Maan déclare en substance : « Le leader libyen est paru en excellente santé contrairement à l'information diffusée sur la détérioration de son état de santé, ce qui démontre que la source de cette information n'était pas fiable ».

✓Le communiqué dit s'excuser auprès du leader et du peuple libyens pour la confusion suscitée et souhaite au guide de la révolution libyenne une bonne santé, implorant Dieu de « prolonger sa vie, de guider ses pas et de préserver son peuple frère de tout mal ». « Le peuple palestinien n'a pas oublié les honorables positions du peuple libyen frère et de son leader et leur soutien et appui à la cause palestinienne », conclut le communiqué. Dans une déclaration à l'issue d'un dîner offert à l'hôtel Bab Africa à Tripoli en l'honneur du président ghanéen John Kufuor, président en exercice de l'Union africaine (UA) , le colonel Kadhafi avait dénoncé « des services secrets et des plumes vendues derrière les supputations calomnieuses sur ma santé », et menacé de porter plainte contre l'agence de presse qui les a diffusées.

✓Des négociations discrètes sont en cours entre les familles d'enfants libyens atteints du sida et l'Union européenne et pourraient aboutir à un accord permettant aux infirmières bulgares détenues en Libye d'échapper à la peine de mort. Les cinq infirmières et un médecin palestinien condamnés à mort attendent un dernier procès en appel initialement prévu début mai, mais pour lequel aucune date précise n'a été fixée, ce qui pourrait signifier qu'une solution est en vue, selon des sources proches du dossier à Tripoli. « Les Européens proposent un compromis que les familles étudient actuellement avec la Fondation Kadhafi. Il est possible de parvenir à une solution très prochainement », a déclaré à l'AFP Idriss Lagha, le porte-parole des familles.

Économie

✓Le gouvernement espagnol a octroyé un prêt de 100 millions d'euros au Maroc, pour la construction du parc éolien de Tanger. Ce montant, émanant du Fonds d'Aide au Développement (FAD), a été approuvé lors de la réunion hebdomadaire du Conseil des ministres d'Espagne. Remboursable sur 20 ans, dont 8 de grâce, ce prêt est octroyé sur la base d'un taux d'intérêt annuel de 0,5 %.

✓Le parc éolien de Tanger, d'une capacité de production de 140 MW, sera érigé au sud de la ville. Il sera composé de 165 aérogénérateurs qui pourront produire 526,5 Gwh annuellement. Ce parc va aider à répondre à la demande en hausse de l'énergie au Maroc, qui augmente chaque année de 8 %, et aussi à atteindre l'objectif de produire 1 000 MW d'énergie propre à l'horizon 2012.

✓Situé le long du détroit de Gibraltar, le premier terminal du port Tanger-Med sera opérationnel en juillet 2007, alors que l'ouverture de la deuxième tranche est prévue, quant à elle, en 2012. Ce projet aurait coûté, pour le moment, 1 milliard d'euros et comprendra, en 2009, un port passager et trois quais. Quant à Tanger-Med II, il sera doté de trois quais supplémentaires en eau profonde, long de 2,5 km et son coût estimatif est de 1,2 milliard d'euros.

Rendez-vous

Du 5 au 8 juillet : La ville de Marrakech abritera les premières rencontres internationales des Arts de la rue « Awaln'Art ».

Du 8 au 10 novembre : Le Salon Entreprendre et investir, 3e forum de la création et du développement de l'entreprise, est prévu à la Foire Internationale de Casablanca.

TRÈS SIGNALÉ

Quelque 2,7 millions de Marocains résidant à l'étranger (MRE) transiteront vers le Maroc (aller-retour), dans le cadre de l'opération Transit 2007, soit une progression de 6 % par rapport à l'année précédente ••• Paris et Londres ont abrité un Salon international de l'immobilier marocain pour répondre à une demande sans cesse croissante ••• La nouvelle stratégie de partenariat entre la Douane et les opérateurs porte ses fruits ••• L'Assemblée générale de l'ONU a reconduit par acclamations, à New York, le Maroc à la Commission onusienne pour le droit commercial international (CNUDCI) ••• La Bolivie devrait ouvrir prochainement une ambassade au Maroc ••• La bourse de Casablanca suscite beaucoup d'enthousiasme mais aussi des inquiétudes

✓L'ensemble des deux ports Tanger-Med aura une capacité maximale de 8,5 millions de conteneurs par an, sachant que Tanger-Med I sera saturé en 2015. Le secteur maritime dans la Méditerranée connaît une croissance de 13 % par an, d'où l'intérêt des ports en eau profonde d'Enfidha en Tunisie et Tanger-Med au Maroc, devenant des points de transit et des ponts d'approvisionnement pour les navires.

✓Le contrat relatif à la construction d'un port spécialisé dans les trafics de passagers et roulier faisant partie du complexe portuaire Tanger-Med a été adjugé en faveur du groupement Bouygues Travaux publics (France) Saipem (Italie) et Bymaro (Maroc), pour un montant forfaitaire d'environ 1,66 milliard de dirhams. Un communiqué de l'Agence spéciale Tanger Méditerranée (TMSA) précise que ce contrat intègre la réalisation de huit postes d'accostage au lieu de six, prévus dans le cadre d'un premier appel d'offres annulé par l'Agence, qui a déclaré « le processus infructueux ».

✓L'option prévue par le nouvel appel d'offres permet d'offrir plus de 30 % de capacité supplémentaire, indique TMSA ajoutant que dans le cadre d'une configuration contractuelle en très nette amélioration technique et financière par rapport à la situation du premier appel d'offres, le groupement adjudicataire s'engage à construire et à livrer en avril 2009 une infrastructure répondant aux exigences du maître de l'ouvrage.

✓Quelque 73 unités ont été privatisées, totalement ou partiellement, générant près de 83 milliards de dirhams (11 milliards de dollars) de recettes, depuis le lancement du programme de privatisation en 1993 au Maroc. Ces unités sont réparties entre 47 sociétés et 26 établissements hôteliers, a précisé le directeur des Entreprises Publiques et de la Privatisation, Abdelaziz Talbi, lors d'une conférence sur le thème de « Libéralisation sectorielle et politique de privatisation au Maroc ».

✓Plusieurs établissements seront privatisés, totalement ou partiellement en 2007, a annoncé M. Talbi, citant notamment dans ce cadre la cession de 4 % du capital de Maroc-Telecom détenu par l'État, Sonacos (100 %), Sococharbo (100 %) et Cotef (100 %). La privatisation a eu des impacts, à des niveaux différents, sur l'économie marocaine, dont la dynamisation du marché financier, a estimé M. Talbi, qui a souligné que les sociétés privatisées pèsent pour près de la moitié dans la Bourse de Casablanca, qui a vu sa capitalisation multipliée par près de 100 fois pour atteindre 498 milliards de dirhams. Depuis le lancement de l'opération de privatisation, le Maroc est devenu une destination privilégiée des investisseurs étrangers, a-t-il ajouté.

✓Au total, 99 582 agriculteurs marocains ont bénéficié de l'opération d'annulation des dettes, d'un montant global de 296 millions d'euros environ, a annoncé le ministre de l'Agriculture, Mohand Laensar. Selon les critères de sélection approuvés par le Conseil

de surveillance du Crédit agricole, le plafond d'annulation accordé à chaque agriculteur est de 50 000 euros. La mesure a, à cet effet, le plus bénéficié aux petits agriculteurs, « qui ont des difficultés dans le paiement de leurs dettes en raison notamment des conséquences de la sécheresse ».

✓La zone franche d'exportation de Nador constitue une locomotive économique dans le cadre du développement de la région de l'Oriental, a indiqué le ministre des Finances et de la Privatisation, Fathallah Oualalou. La création de cette zone s'inscrit dans le cadre de la stratégie, dite « plan de décollage », qui porte sur la réalisation d'infrastructures industrielles permettant l'instauration d'un équilibre territorial et une répartition rationnelle des opportunités d'investissements à travers toutes les régions du Royaume, a précisé M. Oualalou. Dans le but de faire de Nador la seconde porte méditerranéenne du Maroc, cette zone franche sera axée sur le port de Béni Ansar pour développer l'activité de transformation industrielle destinée à l'exportation vers les pays européens, a-t-il expliqué.

✓Les études de faisabilité économique, financière et d'impact sur l'environnement relatives à ce pôle industriel de Nador ont été achevées en 2006, a indiqué M. Oualalou, soulignant que le projet se trouve à la dernière phase de préparation du montage financier, basé sur un partenariat public-privé. Il a rappelé que ce pôle comprend une zone franche d'exportations qui mettra à profit des infrastructures déjà existantes comme le port de Béni Ansar, l'aéroport Al Aroui et des espaces industriels basés en particulier à Zayou, Taourirt, Jerrada, Bouarfa, Selouane, Berkane, outre le pôle technologique de l'aéroport d'Oujda.

✓Le Gouverneur directeur de l'Agence urbaine de Casablanca, Allal Sakrouhi, a présenté les grands axes et le cadre réglementaire du plan de développement stratégique du Grand Casablanca. Elaboré en concertation avec toutes les parties concernées directement par le devenir de Casablanca et sa périphérie, ce plan vise à répondre à l'émergence de la nouvelle dynamique qui caractérise les structures socio-urbaines de la ville, a indiqué M. Sakrouhi. Pour le Gouverneur de l'Agence urbaine, les mutations que connaît actuellement Casablanca interpellent pouvoirs publics, secteur privé et société civile à changer la manière de voir cette ville, dont la population sera de près de 6 millions d'habitants en 2030, contre 3,6 millions en 2004.

✓L'Office Chérifien des Phosphates (OCP) et l'entreprise américaine Bunge Limited ont constitué une joint-venture, détenue à parts égales, pour la production de fertilisants. Une fois que l'unité de production dénommée Bunge Maroc Phosphore, basée à Jorf Lasfar, sera opérationnelle en 2010, elle aura une capacité annuelle de production de 375 000 tonnes. Les produits dérivés du phosphate seront acheminés vers le Brésil, l'Argentine et d'autres marchés en Amérique Latine, précise l'entreprise américaine, qui est le plus grand fournisseur en fertilisants de l'Amérique Latine.

✓Le ministère du Commerce extérieur a organisé, les 25 et 26 mai à Rabat, en collaboration avec l'organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), la première rencontre des experts en consortiums d'exportation regroupant les quatre pays signataires de l'accord d'Agadir (Maroc, Tunisie, Égypte, Jordanie). Dans le cadre de cette rencontre, les participants ont présenté également le programme de l'ONUDI pour le développement des consortiums d'exportation, les méthodologies de travail appliquées au Maroc, en Jordanie, en Égypte et en Tunisie, les services complémentaires à la promotion des exportations, le rôle des consortiums d'exportation, les expériences de collaboration avec les unités de promotion des investissements (UPI) de l'ONUDI au Maroc, en Jordanie et en Tunisie.

✓Le groupe Al Omrane a présenté lors de la 4e édition du Salon de l'immobilier marocain en Europe (SMAP-Immo), qui a eu lieu du 25 au 28 mai à Paris, son nouveau produit Dar Lakbira, qui s'inscrit dans le cadre de l'orientation et la mobilisation de l'épargne individuelle vers la promotion immobilière. Ce nouveau produit consiste à encourager la création de PME spécialisées dans le secteur de l'immobilier ainsi que des associations, coopératives et amicales. Dar Lakbira met à la disposition des citoyens, notamment les Marocains résidant à l'étranger, une opportunité d'investissement dans un nouveau produit immobilier issu du regroupement de lots de terrain équipés en îlots homogènes.

POLITIQUE

✓Le président Nicolas Sarkozy a exprimé sa détermination à poursuivre et intensifier le partenariat privilégié entre la France et le Maroc qui est la marque d'une relation bilatérale exceptionnelle par son ampleur et sa diversité. Dans un message de remerciements au roi Mohammed VI, en réponse au message de félicitations que le Souverain lui avait adressé à l'occasion de son élection à la magistrature suprême, M. Sarkozy a souligné « l'amitié qui unit le Maroc et la France (et qui) plonge ses racines dans une longue histoire, qui constitue un acquis inestimable pour nos deux pays et pour nos deux peuples ».

✓Le ministre marocain de la Justice, Mohamed Bouzoubaâ, s'est entretenu, le 24 mai dernier à Rabat, avec son homologue tunisien, Bechir Tekkari, des moyens de développer la coopération bilatérale dans le domaine judiciaire notamment pour faire face à la menace terroriste. Lors de cette entrevue, qui s'inscrit dans le cadre de la 4e session de la commission permanente maroco-tunisienne, M. Bouzoubaâ a mis l'accent sur la nécessité d'actualiser l'accord de 1964 portant sur la coopération judiciaire bilatérale, notamment dans son volet relatif aux questions pénales et civiles.

Économie

✓A l'occasion de la montée en charge de son activité, Tunisie Tradnet (TTN), spécialisée dans l'échange des données informatisées dans le domaine du commerce extérieur, se propose d'ouvrir un concours externe sur dossier pour le recrutement d'ingénieurs spécialisés en TIC. Il est important de noter que TTN vient de mettre en place la liasse transport et évolue progressivement vers l'automatisation totale du commerce extérieur de la Tunisie.

✓TAV devrait commencer début 2008 sa gestion de l'aéroport international Habib Bourguiba de Monastir. Cet aéroport en exploitation depuis 1968 est lié à plus de 200 aéroports, a une capacité de 3,5 millions de passagers et des recettes estimées à 50 millions d'euros. TAV commencera avant fin 2007 les travaux de construction de l'aéroport d'Enfidha, qui devrait être opérationnel en octobre 2009 avec une capacité initiale de 5 millions de voyageurs par an.

✓Le numéro un européen de la chaussure de sécurité, Jallatte, a annoncé fin mai la délocalisation de sa production vers la Tunisie où le groupe est déjà présent. Cette mesure se traduira par la suppression de 285 emplois en France (sur 336), principalement à Saint-Hippolyte-du-Fort et Alès, les deux principales usines du groupe, mais aussi à Breuil-sur-Couze (Puy-de-Dôme) et sur la plate-forme logistique d'Ennery (Moselle). Le Gard est touché par une vague de délocalisations industrielles, des collants Well à l'entreprise Eminence en passant par les pianos Pleyel. Fondé en 1947 par un fabricant de galoches des Cévennes, Jallatte s'est spécialisé dans la chaussure de sécurité dont il produit annuellement 1,2 million de paires.

✓Dans un classement de la Banque Africaine de Développement et de tout le groupe de la BAD des performances de 53 pays, surtout en matière de bonne gouvernance, la Tunisie a obtenu un rating très honorable, surclassant en premier lieu le reste des pays maghrébins. Sur une note maximale de 10 pour la qualité du portefeuille, la Tunisie a obtenu la note de 4 et s'est classée deuxième (avec le Cameroun et la Mozambique) derrière l'Afrique du Sud qui en a obtenu 6. Pour ce qui est de la notation de bonne gouvernance, la Tunisie s'est classée 4e avec une note de 4,17, derrière l'Afrique du Sud (4,67) toujours première, le Maroc (4,50) à la seconde place et Maurice (4,33) à la troisième place !

✓Sans préciser la taille de l'investissement ou les débouchés de travail espérés, l'une des entreprises du groupe allemand KOBOLD, spécialisée dans la fabrication des équipements industriels s'apprête à inaugurer sa nouvelle filiale en Tunisie. Active depuis 1980, (KOBOLD Messring Gmbh) est classée au niveau mondial comme la plus importante société dans le domaine et dispose à ce jour de 25 filiales en Europe, en Amérique latine, en Amérique septentrionale et en Asie.

✓Comme indiqué en début d'année, il se confirme que le groupe Damart va construire une usine en Tunisie pour y transférer 70 % de ses activités et l'intégralité de sa production. Damart est basée actuellement à Roubaix, et a réalisé, en 2006, un chiffre d'affaires de 557 millions d'euros. Créée en 1953, Damart a inventé la fibre thermolactyl pour les sous-vêtements qui accentuent la sensation de chaleur. La majorité de la filière textile française de luxe délocalise au Maroc et en Tunisie, et ce pour rester compétitive face aux produits chinois.

Très signalé

La Tunisie a été élue, à l'unanimité et pour trois ans, membre du Conseil exécutif de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ••• Trente-cinq émigrants clandestins africains perdus en mer en cherchant à rallier illégalement l'Italie, ont été sauvés par des garde-côtes tunisiens ••• Tunisair, a annoncé l'inauguration, à partir du 1er juin d'une liaison bihebdomadaire vers Koweït, via Manama (Bahreïn) ••• Avec la vente de 1,7 million de téléphones portables en 2006 la Tunisie a connu une croissance de 15% dans ce domaine ••• Pour les quatre premiers mois de l'année, le taux de couverture des importations par les exportations est estimé à 81,8% ••• Quelque 1,2 million d'Algériens passeront leurs vacances d'été en Tunisie cette année faute d'infrastructures suffisantes en Algérie ••• Les résultats du tour-opérateur FRAM sur la Tunisie sont en nette progression pour les premiers mois de 2007

Rendez-vous

Le Forum de Carthage sur l'investissement, organisé tous les ans par Fipa-Tunisia sous l'égide du ministère tunisien du Développement et de la Coopération internationale, se déroulera cette année à Tunis, les 21 et 22 juin...
Cette 9e édition du forum, mobilisera autour de deux thèmes majeurs « Internationalisation industrielle » et « Outsourcing des services ». Ces thèmes s'inscrivent dans la continuité du Forum 2006 qui s'est penché sur la montée en puissance de l'économie tunisienne et la consolidation de l'économie du savoir.

✓L'Établissement de Radio et de la Télévision Tunisienne a choisi DaletPlus Radio Suite pour moderniser sa chaîne nationale, sa chaîne de la jeunesse et sa chaîne culturelle. « Nous avions besoin de mettre en place un système évolutif qui soit simple à faire fonctionner, a expliqué Moncef Fathallah, directeur technique de l'ERTT.

✓La Tunisie via le CNI (Centre national d'informatique), qui relève du ministère des Technologies de la Communication, vient de signer un marché de gré à gré de 15 millions de dinars tunisiens sur 3 ans avec le leader mondial de logiciels Microsoft, et ce pour régulariser et équiper l'administration publique des licences permettant l'utilisation des produits Microsoft.

✓La décision des autorités tunisiennes de consacrer une partie des recettes de privatisation en vue de rembourser une partie de la dette publique, est un excellent choix, a affirmé Amor Tahari, directeur adjoint du département Moyen-Orient et Asie centrale (MCD) au Fonds monétaire international (FMI).

✓Le groupe Planet élargit son offre de services Internet en proposant depuis quelques semaines un accès haut débit WiMax réservé, pour le moment, aux entreprises. Cette offre développée en partenariat avec Divona Télécom, opérateur satellite, couvre actuellement les zones de Tunis, Les Berges du Lac, Ariana, La Soukra, l'Aouina, La Charguia I–II et la ville de Sfax. Selon Planet, cette technologie sans fil apporte « la rapidité et l'économie de déploiement, en plus d'une réelle flexibilité et une qualité de service libérée des problèmes des réseaux terrestres ». Les tarifs sont annoncés comme étant moins chers que ceux pratiqués aujourd'hui sur le marché.

✓La Tunisie a accueilli plus de 1 036 000 touristes au cours du premier trimestre 2007 contre seulement 976 000 au cours de la même période de 2006. Soit un écart de 6,2 % pour les

Bilan exceptionnel des IDE en 2006

L'année 2006 a fini en hausse pour les Investissements Directs Etrangers (IDE). Les réalisations ont largement dépassé les prévisions en atteignant une barre jamais réalisée auparavant, du moins durant les douze dernières années.

Selon le bilan final du ministère du Développement et de la Coopération Internationale et de l'Agence de Promotion de l'Investissement Extérieur, les IDE hors privatisations ont atteint au terme de l'année précédente 1430,9 MDT contre des recettes d'IDE de 1180 MDT prévues initialement. La plus-value nette réalisée est principalement due aux enveloppes consenties dans le secteur de l'énergie. Les investissements dans le tourisme, l'immobilier et les services restent à la traîne.

Les Investissements Directs Etrangers réalisés hors privatisation de Tunisie Telecom (2972 MDT) sont passés de 869,5 MDT en 2005 à 1430,9 MDT en 2006, enregistrant un taux de croissance de 64,6 %. Le volume des IDE réalisés durant le dixième plan de développement a dépassé les prévisions puisqu'on note un taux de réalisation des prévisions estimé à 103 %.

L'amélioration du climat des affaires et les facilités de plus en plus concédées aux détenteurs des capitaux étrangers dans le cadre d'une politique d'ouverture progressive, explique l'envolée des IDE. Les investisseurs étrangers lorgnent surtout du côté du secteur de l'énergie et des industries manufacturières. Chiffres à l'appui, 2 221 entreprises industrielles à participation étrangère sont implantées en Tunisie sur un total de 2 803 générant 242 636 emplois contre un total de 273.569 emplois créés. Les industries manufacturières notamment celles du textile-habillement et des cuirs et chaussures continuent d'attirer les investisseurs malgré le ralentissement de leur rythme d'évolution.

À la fin de l'année 2006, les IDE dans les industries manufacturières ont augmenté de 6,1 % par rapport à 2005.

Du côté de l'énergie, les IDE réalisés ont atteint 940,3 MDT en 2006 contre 385,8MDT en 2005 et 327,3 MDT en 2001. Les investissements ont enregistré un taux de croissance 143,7 % par rapport à l'an 2005. Un accroissement notable qui marque pour la première fois la chronologie des flux d'investissements réalisés depuis 1994.

Le volume des IDE réalisé dans l'énergie pourrait s'intensifier en 2007 après la finalisation du projet de concession d'une raffinerie de pétrole à la Skhira par l'opérateur Qatari.

Néanmoins, il est à noter que l'énergie qui attire de plus en plus les investissements étrangers et notamment ceux en provenance des pays du Golfe n'est qu'une ressource rare et non renouvelable et dont l'investissement est limité à une période bien déterminée. Autrement dit le secteur de l'énergie ne peut en aucun cas drainer éternellement des devises. Tout dépend des provisions, des stocks et des gisements non encore exploités.

Par ailleurs, un accroissement vertigineux des IDE réalisés dans l'agriculture a été observé en 2006. Ils sont passés de 6,9 MDT en 2005 à 14,1 MDT en 2006, soit une progression de 103,9 %. Malgré la faible part des investissements directs étrangers dans l'agriculture qui ne dépasse pas 0,98 % du total des IDE réalisés en 2006. Le volume des IDE dans le secteur a quand même augmenté de 252,5 % en six ans (2000-2006). Source Le Temps du 14 avril 2007

entrées, 4 % pour les nuitées et 8,7 % pour les recettes. Entre janvier et mars 2007, les touristes français ont dépassé les 180 000 contre un peu plus de 164 000 l'année précédente, soit 9,5 % de croissance, permettant au marché français de rester dans le peloton de tête. Le marché maghrébin aussi est en hausse. À l'exception du marché marocain qui a accusé une baisse, les marchés algérien, libyen et mauritanien ont enregistré respectivement une hausse de 2 %, 10 % et 12,5 %.

✓Le marché allemand du tourisme a continué sa régression avec environ 66 000 touristes contre plus de 70 000, soit une baisse de 6,7 % au cours du premier trimestre 2007 par rapport à celui de 2006. D'autres marchés ont également chuté : les Britanniques (-11,7 %), les Grecs (-16,9 %), les Turcs (-42 %), les Irlandais (-26 %), les Canadiens (-2,7 %).

✓La compagnie qatarie « Qatar Petrolium Refinery » a été retenue pour la réalisation du grand projet de construction d'une raffinerie privée dans la zone portuaire de Skhira à 60 km de Sfax selon l'agence saoudienne de presse. L'opérateur qatari a été le favori parmi quatre compagnies étrangères qui ont manifesté leur intérêt pour la concession du projet de construction pour un investissement de 1,3 milliard de dollars, soit la Petrofac (Grande-Bretagne), l'Indian Oil Corporation (IOC) et une filiale indienne de la corporation IOC. L'opérateur a été déjà présélectionné avec la compagnie britannique Petrofac, mais les autorités tunisiennes ont choisi Qatar Petrolium pour la réalisation du projet.

✓La raffinerie de Skhira dont la capacité minimale est de 120 000 barils par jour, peut s'approvisionner via pipeline auprès des champs pétroliers algérien et libyen et s'adresser au marché européen. Le projet sera réalisé sur le futur pôle portuaire de nouvelle génération de vrac chimique et pétrolier de la Skhira sous formule de BOO (Bild-Owner-Operate), pour une période de concession de 30 ans renouvelables et sur une superficie de 100 hectares.

Politique

✓Dans un message adressé au président Nicolas Sarkozy, à l'occasion de son investiture, le président tunisien Zine El Abidine Ben Ali s'est félicité de « l'importance toute particulière » qu'accorde le nouveau locataire de l'Elysée à la Méditerranée. Il a fait part de sa disposition à œuvrer de concert avec Paris pour en faire « un espace de paix et de coopération et de co-développement ». « En ce moment solennel où la France inaugure une nouvelle étape de son histoire politique, je suis heureux de souligner le caractère privilégié des relations qui unissent nos deux pays et la volonté qui nous anime tous d'élever ces relations au niveau de partenariat stratégique dans l'intérêt de nos deux peuples amis », écrit-il.

✓Le chef de l'État tunisien se déclare persuadé que « la Tunisie et la France poursuivront leurs efforts pour la promotion et la consolidation des idéaux communs de justice, de tolérance et de solidarité à même de contribuer au renforcement de la sécurité, de la stabilité et de la prospérité dans notre région et dans le monde ». Lors de la cérémonie d'investiture, M Sarkozy a assuré qu'il se battrait pour l'union de la Méditerranée et pour le développement de l'Afrique, en considérant que le destin de l'Europe et du continent africain « incontestablement sont liés ».

✓Le site Internet de la Présidence de la République tunisienne, *www.carthage.tn*, a été entièrement relooké, un relookage qui n'a pas uniquement touché l'aspect esthétique, mais également le contenu éditorial, le rubricage et le moteur de recherches. Le site se présente désormais en trois langues (arabe, français et anglais) avec l'actualité du président Zine El Abidine Ben Ali en ligne en temps réel. Une bande déroulante à la page d'accueil offre, par ailleurs,

la possibilité de voir en une phrase l'essentiel des différentes activités présidentielles. Le moteur de recherches du site permet de trouver des activités grâce à des mots clés (disponible dès la page d'accueil) ou par catégories. Cette option est très utile pour celui qui cherche une information précise rapidement. Accès par jour, semaine, mois ou année ou encore par la nature de l'activité : messages, discours, visites à l'étranger, visites en Tunisie ou interviews.

✓Pour la première fois, la Fédération internationale des droits de l'homme a porté à sa tête une femme, la Tunisienne Souhayr Belhassen. Elle a été élue à l'occasion de la tenue du 36e congrès de la FIDH, les 23 et 24 avril 2007 à Lisbonne. Mme Belhassen née à Gabès, est âgée de 63 ans. Elle a fait des études de lettres et de droit à Tunis et de sciences politiques à Paris. Elle a commencé sa carrière de journaliste à l'ERTT et à la TAP et en même temps à Jeune Afrique. Mme Belhassen a été à la naissance du journal « Le Temps ». Elle a occupé aussi le poste de directrice de la communication à Canal Horizons. « C'était une aventure extraordinaire où j'ai découvert une autre dimension de la communication », a-t-elle dit. Mme Belhassen a toujours milité, notamment, pour les droits de l'homme et de la femme.

REPUBLIQUE TUNISIENNE

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

AVIS INTERNATIONAL D'APPEL A CANDIDATURES DE PREQUALIFICATION

REALISATION DES STATIONS D'EPURATION D'EL ALLEF & D'EL ATTAR 2 DANS LE CARDE D'UNE CONCESSION

L'Etat Tunisien représenté par le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable se propose de confier à un promoteur privé qualifié, dans le cadre d'une concession :

• La Conception, le Construction, le Financement et l'Exploitation :

- de la station d'épuration d'El Allef et de son système de transfert et ses ouvrages annexes.

- de la station d'épuration d'El Attar 2 avec le renforcement de deux stations de pompage.

• L'exploitation :

- des stations d'épuration Sud Meliane II et Choutrana II (travaux en cours d'achèvement).

- de la station d'épuration El Attar I et de ses systèmes de transfert (les travaux seront engagés incessamment).

Le dossier de préqualification peut être retiré à partir du 1er juin 2007, auprès du bureau d'ordre central de l'Office National de l'Assainissement sis au 32 rue Heidi Nouira – 1001 Tunis République ou sur le site Internet de l'ONAS (www.onas.nat.tn), contre le paiement de la somme de mille (1.000) dinars tunisien, non remboursable.

La date limite de réception des dossiers de candidature est fixée au 10 septembre 2007 à 18h00 (heure de Tunis), le cachet du bureau d'ordre central e l'ONAS faisant foi.

Les dossiers de candidatures, établis conformément aux exigences du dossier de préqualification, doivent être envoyés par voie postale ou remis directement par porteur, sous pli fermé portant la mention :

« REALISATION DES STATIONS D'EPURATION D'EL ALLEF & D'EL ATTAR II DANS LE CADRE D'UNE CONCESSION – OFFRE DE PREQUALIFICATION NE PAS OUVRIR AVANT LA SEANCE D'OUVERTURE DES PLIS »

A l'adresse suivante :

OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT

32, RUE HEDI NOUIRA – 1001 TUNIS REPUBLIQUE – TUNISIE

Toute offre reçue après la date limite indiquée ci-dessus ne sera pas prise en considération.

Seuls les dossiers de candidatures reçues dans les délais requis seront ouverts en séance publique le 11 Septembre 2007 à 9h30 (heure de Tunis), au siège du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable sis au Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord, 1080 Tunis – Tunisie.

Les candidats préqualifiés seront invités dans une deuxième étape à répondre à l'Appel d'Offres restreint en vue de la sélection du Promoteur.

SOCIÉTÉ NATIONALE DE CELLULOSE ET DE PAPIER ALFA

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N°08/2007

Acquisition, installation et mise en service d'un compresseur à air comprimé

La Société Nationale de Cellulose et de Papier Alfa (S.N.C.P.A.) se propose de lancer un appel d'offres international ayant pour objet : « Acquisition, installation et mise en service d'un compresseur à air comprime ».

Les Fournisseurs intéressés par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges mis à leur disposition gratuitement à l'Agence S.N.C.P.A., sise au 06 Avenue Habib Bourguiba Tunis.

Les offres techniques (uniquement) doivent parvenir au Secrétariat permanent de la Commission des Marchés de la S.N.C.P.A., à la même adresse sous pli fermé par voie postale en recommandé ou par Rapide-Poste au plus tard le Lundi 25 Juin 2007 (Cachet du Bureau d'Ordre faisant foi).

L'offre doit comporter obligatoirement et sous faute de nullité les documents suivants :

L'offre technique doit être consignée dans une enveloppe fermée et scellée indiquant la référence de l'appel d'offres et son objet. Elle ne doit faire apparaître aucune mention de l'identité du soumissionnaire.

Elle doit porter la mention « A NE PAS OUVRIR » APPEL D'OFFRES INTENATIONAL N°08/2007 « ACQUISITION, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE D'UN COMPRESSEUR A AIR COMPRIME »

A. L'offre technique :

L'offre technique comporte le cautionnement provisoire, les documents administratifs et les documents techniques, et ce, tels que détaillés ci-après :

1. Caution de soumission :

Une caution de soumission de 1.000 DT, fournie ou avalisée par une banque sise en Tunisie.

2. Documents administratifs :

a. Pour les résidents en Tunisie une déclaration sur l'honneur, qu'ils ne sont pas en état de faillite ou de règlement judiciaire.

Pour les non résidents en Tunisie, un certificat de non faillite ou tout autre document équivalent, valable à la date limite fixée pour la remise des offres.

b. Une copie conforme de l'attestation fiscale prévue par la législation en vigueur pour les soumissionnaires résidents en Tunisie valable à la date limite de remise des offres.

c. Une copie conforme du certificat d'affiliation à la CNSS pour les soumissionnaires résidents en Tunisie.

d. Le cahier des charges paraphé à chaque page et dûment signé à la dernière.

e. Une déclaration sur l'honneur de non influence.

3. Documents techniques :

- La fiche technique dûment remplie.

- Une fiche de présentation et d'identification de l'entreprise soumissionnaire avec extrait du registre de commerce,

- L'offre technique rédigée par le soin du fournisseur, munie des documents d'appui tel que catalogues, prospectus...,

- Un engagement écrit et signé portant sur la fourniture d'un dossier technique comme décrit par le CCTP,

- Engagement de la délégation de techniciens compétents pour assister aux installations, démarrage et mise en service,

- Justification de la représentation en Tunisie

- Fournir les justificatifs du service après vente telles que détaillées par le volet prestations du CCTP,

- S'engager sur la formation du personnel,

- Les Garanties telles que spécifiées par l'article 05 du CCTP.

B. L'offre financière :

Les offres financières seront remises ultérieurement et directement par le candidat ou son représentant à la commission d'ouverture des plis, et ce lors de la séance d'ouverture des plis financiers.

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N°27/2007

ACQUISITION DE CASSOLETTES, PLATS A FOUR ET ROULEAUX EN ALUMINIUM

La Société Tunisienne de l'Air « TUNISAIR » se propose de lancer un Appel d'Offres International pour l'acquisition de cassolettes, plats à four et rouleaux en aluminium.

- Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer le cahier des charges au siège de la Société sis à Tunis – Carthage, Boulevard 7 novembre 1987, au « BLOC D'ACCUEIL ».

- L'offre doit être constituée conformément à l'article 5 du cahier des conditions d'appel d'offres.

- Les offres doivent être insérées dans trois (03) enveloppes distinctes :

• Enveloppe A : L'offre technique fermée, scellée et indiquant l'identité du soumissionnaire, la référence de l'appel d'offres et son objet et portant la mention « Offre technique Appel d'offres international N°27/2007 ».

• Enveloppe B : L'offre financière fermée, scellée et indiquant l'identité du soumissionnaire, la référence de l'appel à concurrence et son objet et portant la mention « Offre financière Appel d'offres international N°27/2007 ».

• Enveloppe C extérieure : fermée, scellée, indiquant la référence de l'Appel d'offres et son objet sans pour autant apporter des indications ou références au nom du soumissionnaire et comportant les enveloppes A et B.

Toute offre dont l'enveloppe extérieure (C) comporte une indication ou référence au nom du soumissionnaire ou toute offre technique qui comporte une indication sur le prix ou des données sur l'offre financière est rejetée.

- Les offres doivent parvenir sous pli postal fermé et recommandé à l'adresse de TUNISAIR « SECRETARIAT PERMANENT DES ORGANES DE DELIBERATIONS » - BOULEVARD 7 NOVEMBRE 1987 TUNIS – CARTHAGE au plus tard le : 10 JUILLET 2007 date de réception des plis, (Heures de Bureau) le cachet du bureau d'ordre central de TUNISAIR fait foi.

Toute offre parvenue après la date limite sera systématiquement rejetée. Seuls seront ouverts les plis parvenus à TUNISAIR dans les délais et par voie postale.

- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une période de 180 jours à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des plis.

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N°26/2007

ACQUISIION DE TROUSSES ET POCHETTES DE VOYAGE

La Société Tunisienne de l'Air « TUNISAIR » se propose de lancer un Appel d'Offres International pour l'acquisition de trousses et pochettes de voyage.

- Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer le cahier des charges au siège de la Société sis à Tunis – Carthage, Boulevard 7 novembre 1987, au « BLOC D'ACCUEIL ».

- L'offre doit être constituée conformément à l'article 5 du cahier des conditions d'appel d'offres.

- Les offres doivent être insérées dans trois (03) enveloppes distinctes :

• Enveloppe A : L'offre technique fermée, scellée et indiquant l'identité du soumissionnaire, la référence de l'appel d'offres et son objet et portant la mention « Offre technique Appel d'offres international N°26/2007 ».

• Enveloppe B : L'offre financière fermée, scellée et indiquant l'identité du soumissionnaire, la référence de l'appel à concurrence et son objet et portant la mention « Offre financière Appel d'offres international N°26/2007 ».

• Enveloppe C extérieure : fermée, scellée, indiquant la référence de l'Appel d'offres et son objet sans pour autant apporter des indications ou références au nom du soumissionnaire et comportant les enveloppes A et B.

Toute offre dont l'enveloppe extérieure (C) comporte une indication ou référence au nom du soumissionnaire ou toute offre technique qui comporte une indication sur le prix ou des données sur l'offre financière est rejetée.

- Les offres doivent parvenir sous pli postal fermé et recommandé à l'adresse de TUNISAIR « SECRETARIAT PERMANENT DES ORGANES DE DELIBERATIONS » - BOULEVARD 7 NOVEMBRE 1987 Tunis – Carthage au plus tard le : 19 JUIN 2007 date de réception des plis, (Heures de Bureau) le cachet du bureau d'ordre central de TUNISAIR fait foi.

Toute offre parvenue après la date limite sera systématiquement rejetée. Seuls seront ouverts les plis parvenus à TUNISAIR dans les délais et par voie postale.

- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une période de 180 jours à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des plis.

Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie

Appel d'Offres International N°4/ EQ/2007

ACQUISITION D'UN MATERIEL DE PREPARATION DE SOLUTES PERFUSABLES

La société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie se propose de lancer un Appel d'offres international pour l'acquisition d'un matériel de préparation de solutés perfusables.

Il est important de signaler que la nouvelle réglementation des marchés publics exige que les deux offres techniques et financière soient dorénavant présentées séparément comme suit :

Dans une première étape les offres techniques sont présentées sous pli postal fermé et recommandé adressé au nom du Président Directeur Général de la Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie « SIPHAT » Fondouk choucha, 2013 Ben Arous Tunis et ce au plus tard le vendredi 22 juin 2007.

Toute offre technique parvenue au delà de ce délai ne peut être prise en considération. La date d'arrivée au bureau d'ordre de la SIPHAT faisant foi.

L'enveloppe comportant l'offre technique ne doit porter que l'objet de l'appel d'offres avec la mention « A ne pas ouvrir Appel d'Offre international N°4/EQ/2007 ». Elle ne doit pas en conséquence contenir aucune référence ni aucun élément signalétique permettant de reconnaître le nom ou la qualité du soumissionnaire ou de son mandataire.

Cette enveloppe doit obligatoirement comporter :

-L'Offre technique proprement dite

-La documentation complète et détaillée des équipements proposés

-Liste de colisage précisant pour chaque colis les mesures, le poids et le volume

-Certificat d'origine du matériel proposé

-Références nationales et internationales du soumissionnaire

-Le formulaire d'engagement joint au cahier des charges dûment signé par le soumissionnaire et portant la mention lu et approuvé ainsi que le cachet humide de la raison sociale du soumissionnaire.

-Le cautionnement provisoire d'un montant égal à trois mille dinars Tunisien (3.000 DTN) soit l'équivalent de Mille sept cent quarante quatre Euro (1.744€) délivré par une Banque tunisienne.

-Ainsi que les documents administratifs et les justificatifs devant accompagner l'offre technique à savoir :

1-le cahier des charges dûment paraphé à toutes les pages et signé par le soumissionnaire avec la mention « Lu et approuvé » et portant le cachet humide de la raison sociale du soumissionnaire.

2-une déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'est pas en état de faillite ou de redressement judiciaire pour les soumissionnaires domiciliés en Tunisie.

Les soumissionnaires qui sont en état de redressement amiable sont tenus de présenter une déclaration à cet effet.

3-un certificat d'affiliation du soumissionnaire à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale valable à la date limite de réception des offres pour les soumissionnaires domiciliés en Tunisie.

4-une attestation justifiant que le soumissionnaire est en règle avec la direction des impôts valable à la date limite de réception des offres pour les soumissionnaires domiciliés en Tunisie.

5-le formulaire de déclaration sur l'honneur joint au cahier des charges (annexe V) dûment signé par le soumissionnaire par lequel il s'engage à ne pas avoir fait, et à ne pas faire par lui-même ou par personnes interposées, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influencer sur les différentes procédures de conclusion du marché et des étapes de son exécution.

6-un certificat de non faillite ou de redressement judiciaire ou tout autre document équivalent prévu par le droit du pays d'origine des soumissionnaires non résidents en Tunisie en langue arabe ou française délivré par les autorités compétentes.

Toute offre technique parvenue hors délai ou ne contenant pas de cautionnement provisoire ou dont l'enveloppe extérieure comporte une indication ou une référence au nom du soumissionnaire ainsi que toute offre technique comportant une indication sur les prix ou des données sur l'offre financière est automatiquement rejetée.

Dans une deuxième étape les soumissionnaires dont les offres techniques ont été acceptées seront invités à remettre directement à la commission d'ouverture des plis leurs offres financières. Cette invitation leur sera adressée soit par lettre recommandée, par téléfax ou par tout autre moyen de preuve fixant la date, l'heure, et le lieu de la séance d'ouverture des plis financiers.

Les séances d'ouverture des plis financiers sont publiques. Tous les candidats invités peuvent y assister ou s'y faire représenter.

NB : L'offre financière doit comporter les documents ci-après :

- L'offre des prix libellé selon l'article 15 du cahier des charges

- Ainsi que la fiche de soumission (présentée selon le modèle joint en annexe VI du cahier des charges) dûment signée et portant le cachet humide de la raison sociale du soumissionnaire.

Les fournisseurs désirant participer à cet Appel d'Offres sont invités à retirer le cahier des charges auprès de la SIPHAT- Foundouk Choucha 2013- Ben Arous Tunis – Tél : 71 381 222.

✓Le président de l'Institut du monde arabe (IMA) de Paris, Dominique Baudis, a annoncé qu'il se rendra à Alger au cours de la première semaine de juillet prochain. M. Baudis a souligné, lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation des activités de l'Institut, que sa visite interviendra dans le cadre de la manifestation « Alger, capitale de la culture arabe 2007 » avec trois expositions déclinées « sous le Label de l'IMA ».

✓Un groupe terroriste, qui s'intitule les « Brigades Abou Hafs Al-Masri » ayant déjà revendiqué les attentats de Londres et de Madrid et se réclamant d'Al-Qaida, menacerait la France, selon un communiqué publié le mois dernier sur Internet et repris par l'ensemble des médias français. Ce groupe compte mener « une campagne jihadiste sanglante » après l'élection de Nicolas Sarkozy à la présidence de la République française. « Maintenant que vous avez choisi Sarkozy, le croisé et le sioniste assoiffé du sang des enfants, des femmes et des vieillards musulmans (...), nous vous avertissons que les prochains jours verront une campagne djihadiste sanglante dans la capitale de Sarkozy ». Le texte, signé par la « phalange Europe » du groupe, a été mis en ligne sur Internet. Pour l'heure, l'authenticité de ce communiqué ne peut être établie avec certitude.

✓Jacques Chirac devrait prendre la tête d'une fondation sur le développement durable et le dialogue des civilisations qu'il a mise en place ces derniers mois avec l'aide du diplomate à la retraite, Jean-Pierre Laffont, secrétaire général du Quai d'Orsay de 2004 à 2006, et Valérie Terranova, ancienne chargée des relations internationales au RPR. Cette fondation serait à l'image de celles créées par les anciens présidents américains. Elle bénéficie notamment du soutien de Thierry Breton et du milliardaire Marc Ladreit de Lacharrière. Sa dotation initiale serait de 15 millions d'euros.

✓En parallèle, selon certains, Jacques Chirac pourrait se faire rapidement nommer ambassadeur extraordinaire auprès des Nations Unies, ce qui lui procurerait une immunité diplomatique le mettant à l'abri des poursuites judiciaires engendrées par les scandales financiers.

✓L'ambassade de Tunisie en France publie désormais une *Lettre d'information* qui paraîtra, dans un premier temps, trois fois par an.

✓L'Institut du Monde Arabe de Paris propose, tous les samedis à 16h, une visite du Paris arabe historique. Ce parcours comporte quatre étapes principales qui jalonnent une promenade pédestre d'environ 2 heures, riche en découvertes : Renseignements www.imarabe.org

✓Une vingtaine de journalistes africains, réunis à Tunis à l'initiative de la Ligue internationale des journalistes pour l'Afrique (LIJAF), ont appelé début mai à la création d'une alliance des médias contre la haine et l'intolérance, en vue de faire échec à « l'instrumentalisation » de la presse par les groupes extrémistes, populistes ou terroristes. Dans une déclaration finale adoptée au terme d'un colloque intitulé « Médias et tolérance religieuse et ethnique », les participants venus de France, Suisse, Sénégal, Côte d'Ivoire, Cameroun, Liban et Tunisie, ont déploré « l'usage fait des médias par certains groupes d'obédience religieuse, ethnique et politique pour véhiculer des messages d'incitation à la haine raciale, au fanatisme religieux ou aux actions terroristes ».

✓Deux journalistes algériens, Tarak Hafid (Le Soir d'Algérie) et Mourad Slimani (El Watan) ont été primés par la Commission européenne, et l'office de coopération EuropAid, avec la collaboration de l'Unesco, la Fédération internationale des journalistes et la participation spéciale d'AnsaMed.

✓Le président iranien Mahmoud Ahmadinejad, habituellement présenté par la presse occidentale comme un extrémiste, vient d'être accusé d'indécence par les plus hautes autorités religieuses chiites pour avoir baisé la main gantée de son ancienne institutrice. Le président iranien avait déjà subi les foudres des religieux lorsqu'il avait autorisé les femmes à se rendre dans les stades de football.

✓Pour fêter la nouvelle formule et le succès publicitaire du mensuel homosexuel *Têtu*, son fondateur, le richissime Pierre Bergé a invité l'ensemble de la rédaction et quelques people à faire la fête dans sa maison de Marrakech.

Bulletin d'abonnement

Oui, je m'abonne à PEM, le magazine d'information du Partenariat Euro-Maghrébin, pour :

❑ 6 mois au prix de 37,5 €

❑ un abonnement annuel de soutien à partir de 115 €

❑ un an au prix de 65 €

❑ un essai (3 numéros) au prix de 10€ (offre valable une seule fois)

nom :..... société ou institution :.....

fonction :..... tél. :..... fax :.....

e-mail :..... adresse : .....

.....

code postal :..... ville :..... pays :.....

date :.....

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement par chèque bancaire à l'ordre de KRTKM, 45 avenue Chateaubriand 78 250 Mezy sur Seine FRANCE

420 580 789 RCS VERSAILLES

✓Les Français de l'étranger ont voté majoritairement pour Nicolas Sarkozy (53,99 %) au 2e tour de l'élection présidentielle. Le président élu a frôlé les 90 % en Israël !

✓Un homme d'affaires égyptien a affirmé au Caire avoir mis au point un logiciel informatique qui révèle que le Coran est structuré par les mathématiques, un « miracle » qui témoigne selon lui que le Livre Saint est l'œuvre de Dieu. « Cette découverte est la preuve irréfutable que le Coran est une œuvre de Dieu », a déclaré lors d'une conférence de presse Ibrahim Kamel, un architecte et homme d'affaires résidant à Genève, dont les activités sont principalement liées aux institutions financières islamiques.

✓M. Kamel, qui reprend et complète une thèse datant des années 1980, a annoncé la création d'un logiciel informatique qui montre que le Coran répond à un « modèle mathématique codifié », lié notamment au chiffre 19. Parmi les exemples cités par l'homme d'affaires : le nombre des lettres, des mots, des sourates et de versets du Coran seraient tous multiples de 19. Ou encore : le nombre des sourates est égal à 114, la sourate numéro 114 contient 6 versets, si l'on divise 114 par 6 on obtient 19. Cette thèse sur les « miracles numériques » du Coran a été validée par des « comités islamiques spécialisés dirigés par le grand cheikh d'al-Azhar, Mohammed Tantaoui », le principal dignitaire musulman d'Égypte, a-t-il ajouté.

✓A l'occasion de l'élection de Nicolas Sarkozy, l'American Jewish Press a consacré une étude très détaillée à ses ascendances juives, notamment par le biais du grand-père maternel grec du Président, Aron Mallah, surnommé affectueusement Beniko. La famille du docteur Mallah compte parmi ses membres de nombreux responsables sionistes de premier plan.

✓Cécilia Sarkozy, secondée par son ami proche Roger Karoutchi, sénateur UMP des Hauts-de-Seine, veillerait personnellement à la suspension ou à la promotion de certains hauts fonctionnaires du ministère de l'Intérieur où elle aurait même repris un bureau.

« L'Autre et le Prochain »

La Tunisie « terre d'ouverture et d'échanges » a bien mérité ce qualificatif en accueillant du 7 au 9 mai dernier un colloque intitulé « La Raison et la Foi pour un monde solidaire » organisé par la Chaire Ben Ali pour le Dialogue des Civilisations et des Religions. À cette occasion, le Professeur Ghawthy Hadjeddine Sari Ali a bien voulu nous faire part de ses impressions.

« Le grand succès de ce Colloque est d'avoir réuni des enseignants dans toutes les disciplines : des historiens, des linguistes, des philosophes, des littérateurs, des religieux et même des politiques ! Et de toutes tendances aussi bien idéologiques, spirituelles, sociologiques, etc. Tout ceci m'a permis de me rendre compte que c'était un débat qui ne laissait pas indifférent. Le problème de la Foi et de la Raison a permis de recueillir de nombreux points de vue. En revanche, le deuxième volet, celui du monde solidaire n'a, de mon point de vue, pas assez été débattu. Mais il restera encore une journée après mon départ, ce qui devrait permettre de le faire ».

Et le professeur Sari de poursuivre : « Probablement qu'une des qualités de cette réunion aura été de permettre à des gens de venir « s'aiguiser mutuellement », de débattre. Et ici encore, il faut bien reconnaître que la Tunisie, et par là l'Université tunisienne à travers la Chaire Ben Ali pour le Dialogue des Civilisations et des Religions, a bien fait les choses. En effet, c'est la première fois que j'assiste à une telle rencontre. À ma connaissance, il n'existe pas à travers le monde d'autre Chaire de ce type. Ce Colloque était réellement une bonne idée, car plus de 70 intervenants venant de partout dans le monde ont pu contribuer à ces échanges qui, comme toujours en pareilles circonstances, paraissent toujours trop courts ».

D'autre part, le prof Sari a regretté qu'aujourd'hui, afin d'être politiquement correct, il est nécessaire de présenter l'Islam comme étant l'agresseur alors que, selon lui, la réalité géopolitique montre que c'est l'Islam qui est l'agressé. Ainsi, selon la pensée unique occidentale, le fondamentalisme ne concernerait que l'Islam.

Partenariat Europe - Maghreb

Reproduction strictement interdite sauf accord – Imprimé par DUPLI Print – Tirage 2 000 exemplaires – Dépôt légal à parution
Éditions KRTKM, SARL au capital de 15 245 €. : 420 580 789 RCS VERSAILLES. Bulletin d'abonnement en page 15.
site internet : www.1pem.com e.mail : hwr@wanadoo.fr
45 avenue Chateaubriand 78 250 Mezy sur Seine FRANCE
Tél/Fax : (00 33) 01 30 22 26 17